

ACTARES

Actionnariat pour une économie durable
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

Lettre d'information n° 3 Juin 2001

Nouveaux contacts auprès des entreprises

Depuis le début de l'année, ACTARES a pris un certain nombre de nouveaux contacts avec différentes entreprises. Notre choix s'est porté, d'un côté, sur des firmes n'ayant jusqu'à ce jour publié aucune donnée environnementale, et de l'autre sur des entreprises jouant un rôle pionnier concernant la publication de données sociales. En outre, nous nous sommes intéressés à une société dont les produits sont fabriqués dans des pays où le respect des droits de l'humain n'est de loin pas garanti.

Les réactions à nos demandes et questions ont été diversement reçues. Certaines entreprises les ont traitées avec sérieux et ont fourni des informations précises, d'autres ne nous ont apporté qu'une rapide réponse de convenance, voire ont fait fi de toute possibilité de discussion. Il s'agit en particulier dans ce dernier cas de la firme Clariant qui s'est refusée à donner toute information. Malgré nos multiples appels téléphoniques, nous n'avons pas reçu la moindre réponse concernant nos questions relatives à leur rapport environnemental. Le dialogue avec Clariant est – pour le moment, seulement, espérons-le – bloqué.

En revanche, relevons que nos interventions de l'an passé ont porté leurs fruits. En effet, plusieurs firmes, auprès desquelles nous étions intervenus, ont posé les jalons de publications et rapports sur leurs responsabilités environnementales et sociales. Cette troisième *Lettre d'Info* - destinée à nos membres ainsi qu'à toute personne susceptible d'être intéressée par l'actionnariat responsable – fait principalement le point sur l'état d'avancement de nos démarches.

Vögele: adoption de normes sociales

L'entreprise de prêt-à-porter Charles Vögele Holding SA a annoncé sa décision, dans son rapport d'activités 2000 ainsi que sur son site web, de demander à ses fournisseurs de se faire certifier SA 8000.

Les normes SA 8000

Les normes du "Social Accountability Standard 8000" (SA 8000) constituent un instrument de promotion et de contrôle des conditions de travail. Elle se basent sur les conventions du Bureau international du travail (BIT), de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration universelle des droits de l'enfant. Elles visent à prohiber le travail des enfants, le travail forcé, à garantir des conditions d'hygiène et de sécurité, la liberté d'association, le droit de syndicalisation et de négociations collectives, à interdire toute discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion et à proscrire toutes mesures disciplinaires corporelles, à limiter le temps de travail hebdomadaire à 48 heures, à limiter le nombre d'heures supplémentaires et à les indemniser. Le SA 8000 offre deux possibilités d'engagement. Dans le secteur de la production, un certificat "SA 8000" est accordé à chaque fabrique. La demande de certification implique un premier audit externe ainsi que des contrôles périodiques effectués par des cabinets accrédités par le Social Accountability International. Les entreprises peuvent aussi devenir "membre SA 8000". La qualité de membre implique que toutes les unités de production et tous les fournisseurs de l'entreprise soient certifiées SA 8000 (il n'y a pas d'obligation à ce que les sous-traitants soient certifiés). Des rapports doivent être publiés régulièrement.

www.cepaa.org; www.sai-intl.org

Une délégation d'ACTARES a donc rencontré Peter Graf, président de la direction générale de Vögele afin de recueillir des informations sur la politique de l'entreprise concernant les conditions de travail chez ses fournisseurs et la mise en oeuvre de normes sociales. Vögele, dont la maison-mère se trouve à Pfäffikon (SZ), dispose de filiales de vente dans cinq pays européens et de fournisseurs (fabricants des vêtements) en Europe (Italie, Turquie, Portugal, Grèce, Angleterre) et en Asie (Inde, Bangladesh, Chine et Indonésie). Selon Peter Graf, la direction a la ferme intention d'ici la fin 2003 d'avoir convaincu 90% de ces derniers de se faire certifier selon les normes SA 8000. D'ici fin 2001, tous devraient avoir introduit leur demande de certification. Vögele a mandaté deux consultants (Amana SA à Aarau et Cal Safety Compliance Corporation aux USA) pour préparer les fournisseurs à la certification par des séminaires de formation et d'information ainsi que des contrôles préalables.

Le choix pour les normes SA 8000 se justifie, selon l'entreprise, par le fait qu'il s'agit des normes les mieux connues au niveau international et, à son avis, les mieux acceptées par tous les stakeholders.

Stakeholders

Par ce terme, on désigne l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'entreprise: clients, fournisseurs, collaborateurs, collectivités publiques mais aussi bien sûr les actionnaires désignés également sous le vocable anglais de "shareholders" (de *share*: "action, titre, valeur" mais également "partager").

Les normes SA 8000 sont peu exigeantes concernant le contrôle des sous-traitants (ceux qui fournissent les fournisseurs). Afin de remédier à ce manque, Vögele a donc décidé d'englober également ces derniers dans le processus de certification. Vögele veut limiter les sous-traitants à deux par fournisseur direct. Le surcoût de production provoqué par l'amélioration des conditions de travail et la mise en place du processus de certification sera pris en charge par la maison-mère qui offrira des prix d'achats supérieurs. Cette prise en charge des coûts s'étendra à l'ensemble de la production. Les autres clients du fournisseur en profiteront donc aussi. A long terme, il sera

répercuté sur les consommateurs. ACTARES reconnaît l'importance et le sérieux de cette démarche. Elle entend suivre son développement et encourager la société dans son désir d'une concrétisation rapide. Vögele a promis une information régulière sur les avancées du processus de certification à partir de l'automne 2001. ACTARES va suivre ce dernier de près et poursuivre le dialogue entamé.

Clean Clothes Campaign

A côté des normes SA 8000, il existe d'autres lignes directrices et systèmes de contrôle dans l'optique de faire appliquer des conditions de travail dans le respect des droits de l'humain. En Suisse, le plus connu est le code de conduite de la Campagne Clean Clothes (CCC), lequel s'adresse plus particulièrement au secteur du prêt-à-porter. Cette campagne a été lancée par la Déclaration de Berne, Pain pour le Prochain et l'Action de Carême, en 1998, pour inviter à une consommation plus responsable et consciente. En mars 2000, la CCC a lancé avec les entreprises Migros, Veillon et Mabrouc (Switcher) un projet-pilote visant à tester la faisabilité d'un contrôle indépendant. Ce projet-pilote devrait déboucher sur la création d'un organisme indépendant à un niveau européen. SA 8000 et CCC ont des points de vue divergents sur les questions de la transparence des contrôles et des modalités de leur mise en place.

www.cleanclothes.ch.

AG du Credit Suisse Group: double intervention

ACTARES a pris la parole lors de l'assemblée générale du Credit Suisse Group pour s'exprimer sur deux thèmes. Elle a tout d'abord rappelé sa demande de l'année précédente concernant la publication d'un rapport social et la fin de non-recevoir que lui avait opposée le président sortant, Rainer Gut. Depuis lors, nous avons appris que le CS Group participe au projet "SPI-Finance" (voir encart p. 4). Il s'agit d'un projet mené par divers instituts financiers pour élaborer des indicateurs de performance sociale dans le secteur de la finance. L'objectif poursuivi est d'adapter les exigences du Global Reporting Initiative (GRI) au secteur de la finance et, notamment, d'intégrer dans la

rédaction de rapports des aspects sociaux, écologiques et économiques.

Cet engagement laisse penser que le CS Group tient à jouer un rôle pionnier dans ce domaine. ACTARES a exprimé lors de l'assemblée générale 2001 sa satisfaction à l'annonce de ce changement rapide d'orientation et attend avec impatience la publication d'un premier rapport social. Lukas Mühlemann, président du CA du CSG, a fait part dans sa réponse de ses préoccupations sociales et promis fermement d'élaborer rapidement des indicateurs pertinents. Nous ne saurons évidemment jamais quelle a été l'influence réelle d'ACTARES dans cette nouvelle orientation.

GRI

La Global Reporting Initiative (GRI) a été mis sur pied en 1997 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du CERES (voir encart). Ses objectifs sont l'élaboration de lignes directrices et la standardisation de normes pour la rédaction de rapports environnementaux et sociaux. Ils sont destinés plus spécialement aux entreprises du secteur industriel mais se veulent applicables à d'autres secteurs et d'autres acteurs (pouvoirs publics, ONG, etc...). En janvier 2001, une rencontre à Zurich a eu lieu pour réviser le premier "Guideline" édité en juin 2000. L'objectif de la réunion a été de travailler à la standardisation des indicateurs de mesure des performances environnementales et sociales. Le représentant du Credit Suisse Group fait partie du sous-groupe "données sur les collaborateurs" qui a pour objectif d'élaborer des données sur les questions suivantes: qualité du management, santé et sécurité, salaires et intéressement, égalité des chances, promotion du travail à temps partiel, gestion des conflits, formation continue, etc.

www.globalreporting.org.

D'autre part, ACTARES a soutenu la résolution déposée par la Fondation d'investissement *ethos.*, non seulement par la représentation de plus de 13'000 voix de ses membres mais également par le biais d'une intervention orale. La résolution s'attaquait au problème du double

mandat de Lukas Mühlemann qui cumule les fonctions de président de la direction et de président du Conseil d'administration. Cet état de fait - courant dans la plupart des grosses entreprises suisses - est problématique à plusieurs égards. En effet, le conseil d'administration est censé contrôler la direction et doit, pour des raisons faciles à comprendre, rester indépendant de ce dernier. La résolution d' *ethos.* était formulée dans des termes très neutres. Elle exigeait d'ajouter au point 8.4 des statuts (Attributions et obligations du Conseil d'administration), l'alinéa suivant: "Le Conseil d'administration prend toutes les mesures pour garantir son indépendance".

CERES

La Coalition for Environmentally Responsible Economies (CERES) rassemble des entreprises et des fonds de pension (en majorité nord-américains) depuis 1989. Son objectif est de favoriser des pratiques plus responsables quant à la protection de l'environnement. Après le désastre de l'Exxon Valdez, le CERES s'est lancé dans la rédaction d'un code de bonne conduite environnemental appelé "Principes de Valdez" puis "Principes de CERES". A la suite du Sommet de la Terre de Rio en 1992, le groupe décide de se pencher également sur les questions d'ordre social. Il s'agit d'amener les entreprises à ne pas se limiter à la publication d'informations financières mais de fournir également des données environnementales et sociales. Dans le but de passer d'une dimension nord-américaine à une dimension mondiale, le CERES s'est rapproché du PNUE pour lancer le projet GRI.

www.ceres.org.

L'adoption de cette résolution n'aurait pas impliqué une démission immédiate de M. Mühlemann mais laissé le champ libre à un retrait en tout bien, tout honneur. Néanmoins, le conseil d'administration a recommandé, après de longues explications, de refuser la résolution. La question a donné lieu à un débat nourri pendant près de _ d'heure. Quoiqu'il en soit, si le Credit Suisse Group persiste à opposer un refus à de bonnes propositions, en un premier temps, pour ensuite y répondre favorablement dans les faits, on peut supposer que la résolution d' *ethos.* conduira à des changements et aura davantage d'impact que

ne le laisse penser le résultat final du décompte des voix (1,5 % pour dont 0,1% des voix d' *ethos*. et 0,003 % d'ACTARES); un effet au-delà du Credit Suisse Group qui contribuera à susciter un processus de changement concernant les questions relatives à la gouvernance dans maintes entreprises suisses.

SPI-Finance 2001

Ce projet, né à l'initiative d'une dizaine de banques et assurances allemandes et suisses en novembre 2000, vise à élaborer un ensemble de critères pour mesurer les performances sociales des entreprises du secteur de la finance (banques et assurances). Côté suisse, participent les sociétés suivantes: Swiss Re, l'UBS, le Credit Suisse Group, la Banque cantonale de Zurich. L'idée est d'adapter les normes élaborées par le GRI* au secteur de la finance et de l'assurance afin d'actualiser la prochaine publication des "guidelines" du GRI, prévue pour l'été 2002.

www.spifinance.com

Swiss Re: communication sociale prévue

Swiss Re a plutôt bonne réputation concernant sa gestion du personnel. Ce printemps, ACTARES s'est adressée à la direction pour qu'elle fournisse un rapport sur la manière dont l'entreprise entend exercer ses responsabilités sociales. Concrètement, nous avons demandé des données concernant le nombre de collaborateurs, le degré de satisfaction, le taux de fluctuation des employés, la promotion des femmes à des postes de responsabilité, le système de rétribution, l'existence d'une participation aux résultats pour les collaborateurs, la formation continue, l'intégration de personnes marginalisées. Swiss Re nous a immédiatement répondu, nous a mis des documents internes à disposition et nous a honnêtement avoué n'en être qu'à des débuts sur la question des rapports sociaux. Toutefois, l'idée de publier régulièrement des données sociales est lancée. Swiss Re, en outre, est partie prenante au projet SPI-Finance. ACTARES suivra ce développement avec intérêt.

UBS: publication de Notre engagement

Le rapport social de l'UBS, promis lors de son assemblée générale 2000, est paru fin novembre sous le titre " Notre engagement ". Il

s'agit d'un rapport complet, subdivisé en chapitres consacrés respectivement aux clients et clientes, aux collaborateurs et collaboratrices, aux actionnaires et à la société civile. Premier du genre à être publié en Suisse, il aborde, par exemple, la question des conséquences de la fusion au courant de l'année 1998 de l'ancienne UBS avec la SBS, donne le retour d'une enquête de satisfaction menée auprès du personnel, admet le faible taux de femmes aux postes de responsabilité. Il contient également l'évaluation (assez critique) de la Commission du Personnel Suisse sur les conséquences de la fusion.

Cette parution marque une étape en Suisse dans la manière dont les entreprises entendent communiquer sur leurs responsabilités sociales et environnementales et l'effort effectué doit être loué. Il est néanmoins indispensable, que sur le long terme, les personnes concernées, notamment les collaborateurs et collaboratrices, continuent à être consultées et que des données chiffrées soient régulièrement publiées. Enfin, une analyse comparative plus poussée ne pourra être établie que lorsque des rapports du même type seront établis dans d'autres entreprises.

Helvetia: communication environnementale à venir

Helvetia Patria fait partie des entreprises qui jusqu'à maintenant n'ont pas publié de données environnementales. ACTARES a donc pris contact cette année avec cette société pour obtenir des informations à ce sujet. Helvetia Patria a répondu par téléphone et par une prise de position écrite détaillée. La firme base son engagement en faveur de l'environnement sur une participation à diverses initiatives (elle est signataire de la charte du PNUE, le programme des Nations Unies sur l'environnement, et membre de l'Association sur l'environnement et les finances, entre autres), sur la constitution de bilans écologiques d'exploitation dans ses sièges principaux à Bâle et à St-Gall, ainsi que sur l'application du concept " minergie " dans la construction. Des produits nouveaux orientés vers l'écologie dans les domaines de la finance et des assurances vont être développés. ACTARES prend acte des bonnes dispositions prises par Helvetia Patria pour tenir compte dans ses activités des aspects environnementaux et poursuivra ses contacts avec cette société, en renouvelant son souhait d'une publication régulière d'informations sur ces questions.

Givaudan: rapport environnemental complet

Givaudan (parfums et arômes) a décidé de publier un rapport environnemental dès la première année de sa cotation en bourse. Ce document vient de paraître. Il s'agit d'un rapport complet et de haute valeur informative, dans la tradition des rapports de Roche, SA dont Givaudan vient de se détacher.

Par ailleurs, l'entreprise nous a informé d'une autre décision: celle de faire certifier la société selon les normes ISO 14'001 au niveau du groupe, faisant en cela un pas de plus que Roche.

Les normes ISO 14'001

La prise de conscience de l'importance de rédiger des normes environnementales est née à la suite de la conférence de Rio de 1992. Il s'agit de normes volontaires édictées par un organisme basé à Genève, l'International Standardization Organization. L'objectif des normes est d'implanter un système de gestion environnementale (quelles sont les responsabilités, les procédures à définir et les moyens à mettre en œuvre pour que les activités de l'entreprise soient moins polluantes ou gourmandes en énergie) ainsi qu'un programme de vérification et de contrôle de ce qui a été effectué, tout en visant une amélioration continue (c'est-à-dire une diminution de l'impact environnemental).

Schindler: premières données environnementales

L'an dernier, ACTARES s'était adressée à Schindler (ascenseurs et escaliers mécaniques) pour lui demander la publication d'un rapport environnemental, requête qui a reçu un accueil favorable.

Schindler consacre ainsi un chapitre de son rapport d'activités aux efforts consentis afin de diminuer l'impact de ses produits sur l'environnement. Y sont présentés certaines innovations technologiques, comme par exemple l'utilisation de nouveaux matériaux dans les câbles des ascenseurs afin d'économiser la consommation d'électricité. Nous y apprenons que Schindler procède à des analyses du cycle de vie de 90 % de ses produits et a constaté que les impacts significatifs sur l'environnement se produisent pendant la phase d'exploitation (lorsque

l'ascenseur est utilisé, et non durant sa phase de production, par exemple). Ces impacts sont dus en particulier à la consommation d'énergie. Une grande attention est donc portée au choix des matériaux nécessaires à la production. Schindler souhaite, en effet améliorer sa performance environnementale en traitant le problème à sa racine par le développement de produits peu gourmands en énergie. L'entreprise a, en outre, fait certifier " ISO 14 001 " son département de Recherche et Développement.

Schindler s'est engagé à actualiser ce type de publication tous les cinq ans. ACTARES reconnaît la valeur de ce rapport mais souhaite qu'il soit étoffé sur certains points, lesquels ont été transmis à l'intéressée.

Bobst: 1^{er} rapport environnemental et social

Bobst (machines, appareils) avait promis la diffusion de sa charte à ses actionnaires, c'est chose faite sur son site web ainsi que sur support papier dans une première édition de rapport social et environnemental. Le rapport explique que, depuis 1995, Bobst a élaboré les bases d'une stratégie environnementale – notamment concernant le tri et le recyclage des déchets à la source et a mis sur pied tout un programme d'économie d'énergie, que ce soit au niveau de l'utilisation des bâtiments ou de celle des machines. Côté social, Bobst explique qu'elle met à la disposition de son personnel un service médical et un service social interne. L'entreprise a d'ores et déjà annoncé que ce rapport serait étoffé au fil des ans.

Zellweger Luwa: données chiffrées

Les requêtes effectuées auprès de Schindler et Bobst l'ont été également auprès de Serono (pharmacie) et Zellweger Luwa (ingénierie, analyse, électronique).

Zellweger Luwa a consacré deux pages de son rapport d'activités à ses responsabilités sociales et environnementales. Il y a quelques données chiffrées sur le plan environnemental (et donc permettant une analyse sur le long terme) mais éparses et non systématisées. Le rapport permet d'apprendre qu'une branche d'activités en Suisse de Zellweger Luwa a reçu la certification ISO 14'001 et qu'une enquête de satisfaction a été menée auprès du personnel d'une branche US. ACTARES a néanmoins repris contact avec l'entreprise pour demander

que ces premières informations soient approfondies.

Serono: pourrait mieux faire

ACTARES est restée sur sa faim à la lecture du chapitre "Responsabilités de l'entreprise" du rapport d'activités de Serono (. Les données concrètes y sont rares. ACTARES souhaite pour l'avenir des données chiffrées et exhaustives.

1^{ère} assemblée générale ordinaire de l'association

Notre première assemblée générale a réuni une quarantaine de personnes à Fribourg le samedi 24 mars. L'assemblée générale était précédée et suivie de deux modules de

formation, l'un sur le contenu d'un rapport environnemental utilisant comme support le rapport Schindler et l'autre sur le contenu d'un rapport social sur la base de l'étude du rapport social de l'UBS. Des dossiers techniques vont être rédigés sur ces deux thèmes et seront disponibles cet automne. Ils peuvent être commandés grâce au coupon-réponse annexé. De l'avis général, le temps consacré à l'assemblée générale était trop court. D'autres remarques ont été faites par nos membres afin de créer davantage d'occasions de contacts personnels et de prise de paroles par les membres. Nous avons pris bonne note de toutes ces remarques et en remercions vivement leurs auteur(e)s.

Appel à compétences

- Vous êtes membre d'ACTARES ou intéressé(e) aux problématiques du développement durable et de l'éthique en économie.
- Vous disposez de compétences dans le domaine de l'analyse financière, du gouvernement d'entreprise, des questions environnementales, des problèmes sociaux ou de tout autre domaine utile à ACTARES.
- Vous souhaitez nous en faire bénéficier par une participation active.
- Nous offrons diverses possibilités d'activités
 - Dans le cadre d'un groupe Ethique, nous pensons nous **pencher sur notre stratégie**: dans quelle mesure faut-il accorder la priorité au dialogue avec les entreprises ayant fait part de préoccupations éthiques ou, au contraire, encourager la réflexion éthique de celles qui n'ont rien communiqué à ce jour?
 - Toujours dans le cadre de ce groupe, nous souhaiterions pouvoir **creuser les thèmes suivants**:
 - quelle rémunération du capital-actions est-elle éthique?
 - bonus, stock-options, indemnités de départ: quelles formes de rémunération et quel montant seraient éthiques?
 - Afin d'être outillés dans nos interventions, nous recherchons également des personnes prêtes à **collecter des informations** sur une ou plusieurs entreprises, informations à transmettre au secrétariat de Genève pour sa documentation. Nous recherchons aussi des personnes aptes à étudier de près les publications des entreprises, soit sous l'angle de la "gouvernance d'entreprise", soit sous l'angle environnemental et/ou social.
 - Enfin, toute proposition **d'aide ponctuelle au secrétariat**, pour l'envoi de mailings ou des traductions est bienvenue.

Vous pouvez faire part de vos possibilités et intérêts à:

- Sophie de Rivaz, secrétariat romand; CP 171, 1211 Genève 20; tél. 022/ 733 35 60; fax 022 733 35 80; e-mail: secretariat@actares.ch
- Christoph Buholzer, antenne alémanique; Solothurnerstr. 107, 4600 Olten; tél. 062/ 213 04 45; fax 062 479 18 55; e-mail: info@actares.ch